

## Une couverture végétale pour remplacer le désherbage sous le rang ?

**EXPÉRIMENTATION** ➔ Paille de chanvre, granulés de paille, feutre végétal... Différentes modalités de mulchs, ou paillages, apportés sous le rang font actuellement l'objet d'expérimentations.

Des chambres d'agriculture, mais aussi l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), procèdent actuellement à différents tests de paillage du rang de vigne comme éventuelle solution de lutte contre les adventices.

### ➔ Le BRF pas convaincant

Les essais de la chambre d'agriculture du Vaucluse, démarrés en 2009, concernent l'apport de bois "raméal fragmenté" (BRF) et de granulés de paille compressée, par ailleurs testés par l'IFV Sud-Ouest et la chambre d'agriculture de l'Aude. Mais l'efficacité de ces deux matériaux n'a jusqu'à maintenant pas "convaincu". Pour les deux modalités, les conseillers ont observé assez rapidement – dès la saison suivant son installation – une sortie assez importante d'adventices avec un taux de couverture de l'ordre de 20 % d'avoine, de chiendent et de liseron. Le bois "BRF" présente également l'inconvénient d'être très volumineux et d'engendrer des problèmes d'ordre logistique coûteux.



Chambre agriculture 84

**LE BROYAT ISSU DE L'INTER-RANG** est actuellement à l'étude comme solution de mulch sous le rang, par la chambre d'agriculture du Vaucluse.



A. Recoules

**LE FEUTRE THORENAP**, fourni par la société Sotextho, est à 100 % végétal et biodégradable, composé d'un mélange de fibres de lin, de jute et de chanvre.



IFV Sud-Ouest

**BIEN CONNU POUR SON POUVOIR ISOLANT**, la paille de chanvre, ou "chênevotte", au pH neutre protège le sol des écarts de température et le végétal d'éventuels stress induits par ces variations.

### ➔ Mulch : des expérimentations à poursuivre

L'idée leur est donc venue de tester l'apport de biomasse issue du broyage de l'inter-rang. Mais comme pour les précédentes modalités, un départ d'herbes sous le mulch a été constaté, lié entre-autre à des quantités insuffisantes de biomasse produites dans l'inter-rang et à une dégradation trop rapide des végétaux engendrant un "salissement". Les recherches sont donc poursuivies afin de trouver des mulchs plus résistants, comme par exemple la paille à base de plantes aux propriétés phytotoxiques tels que le brôme des toits.

### ➔ Le paillage cher et contraignant

L'IFV Sud-Ouest teste également depuis le printemps 2010, la paille de chanvre et les écorces de châtaignier, ces dernières ayant la propriété de

larguer des tanins à la surface du sol, permettant de limiter la germination et le développement des adventices. Outre un "impact visuel très positif", l'IFV a relevé pour ces deux modalités de meilleurs résultats en terme d'efficacité vis-à-vis des adventices, avec une bonne limitation de la pression adventice au printemps en comparaison du témoin désherbé mécaniquement. "Mais même s'ils ont mieux résisté, on ne peut pas en conclure tout de suite qu'ils peuvent être des solutions techniques, relative", explique Laure Gontier, de l'IFV Sud-Ouest. Etant des sources de matière organique, il reste encore à mesurer l'impact de ces paillages sur la vigne et le sol mais aussi sur les coûts de production. "Pour être efficaces, les quantités à apporter restent en effet très importantes - de l'ordre de 100 litres/m<sup>2</sup> pour une épaisseur de 10 cm minimum – avec un coût des matériaux de l'ordre

de 30€ à 50€/m<sup>3</sup>, sans compter le coût de l'apport lui-même. "Tout se joue donc sur la durée de tenue des paillages", résume Laure Gontier. Une durée de vie que l'expérimentation, poursuivie en 2011, doit permettre de mieux évaluer.

### ➔ Des feutres 100 % biodégradables prometteurs

Mais la technique qui semble pour le moment être la plus prometteuse, demeure celle des feutres en fibres végétales, 100 % biodégradables. Ce matériau dispose en effet d'une durée de vie supérieure aux autres, sa dégradation étant plus lente. La chambre d'agriculture de l'Aude en a posé en 2009, de façon mécanique, lors de la plantation d'une parcelle de Sauvignon. Depuis cette date, aucun herbicide n'y a été apporté. Les derniers relevés effectués sur la vigne en 2011 ne montrent qu'un "léger impact" sur la vigueur, et la quantité de raisins récoltés cette année semble à première vue identique à celle des rangs témoins désherbés chimiquement. Si les résultats agronomiques 2011 le confirment, cette technique pourrait donc devenir une solution alternative pour l'entretien du rang des plantiers. Le technicien, enthousiaste, envisage même de l'étendre aux vignes adultes. Pour aider à rentabiliser un tel investissement, "qui entre pleinement dans le cadre d'Ecophyto 2018", les conseillers étudient parallèlement la possibilité de prises en charge par des aides agro-environnementales de type "MAE" (mesures agro-environnementales).

JULIETTE PRIoux